

Canohès - Des tatamis pour l'IME Al Casal

ABONNÉS 



Le maire, Jean-Louis Chambon, Anne-Marie Lorente, chef de service de l'IME Al Casal, Pierre-Henri De Mozas, entraîneur de judo, Virginie Boyer, présidente du Judo club de Canohès, Florence Escudier adjointe aux associations, Stefano Rizzil, responsable du service Vie associative et Sebastien Vicart, professeur de sport à l'IME Al Casal.

Social, Canohès



Publié le 11/10/2022 à 21:11



Écouter cet article

Powered by ETX Studio

00:00/01:33



Une vingtaine de tatamis bénéficieront aux jeunes de l'IME Al Casal.

En présence du maire Jean-Louis Chambon et de Florence Escuder, adjointe aux associations, la municipalité de Canohès a fait don d'une vingtaine de tatamis du dojo à l'IME Al Casal (Institut médico-éducatif) géré par l'association Joseph Sauvy. C'est par intermédiaire de Pierre-Henri De Mozas, qui intervient auprès du public de l'IME depuis 2009, que cette donation a pu se faire. Pierrot, comme aime à l'appeler ses élèves, entraîneur du Judo club Canohès, bien connu des jeunes judokas canouhards, intervient également depuis 13 ans auprès des jeunes de l'Institut médico-éducatif Al Casal, âgés entre 6 et 20 ans. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que les résultats de la pratique du judo sur ces enfants en situation de handicap est plus que bénéfique. Là où un contact avec l'autre est particulièrement difficile, où un simple regard croisé est une épreuve, le judo et ses valeurs, trouvent un écho chez ses jeunes. Le respect des règles de ce sport permet à ces jeunes de mieux maîtriser leurs émotions. Mais Pierrot veut aller plus loin, il travaille beaucoup sur l'inclusion de ces jeunes avec les judokas canouhards. Ils partagent des séances et créent du lien. Les équipes encadrantes éducatives sont ravies de voir ce que ce sport leur apporte et de constater l'évolution dans leur vie quotidienne. Les tatamis rencontreront un vif succès au sein de l'IME. Pour les parents qui souhaiteraient retrouver une structure avec des encadrants formés à recevoir ces publics, un guide existe consultable sur www.handiguide.sports.gouv.fr.